

CM du 02-05-2022

### **Ordre du Jour :**

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 28 mars 2022
- Jurés d'assises
- Compte-rendu des commissions
- Questions diverses

Présents : Didier Chavand- Alex Benso- Françoise Pouvreau- David Gerbe- Sophie Valette - Jean-François Rivier- Patrice Rivier – Laurent Nancy - Julien Parriaux – Clara Magalhaes- Marie-Thérèse Laurent - Bénédicte Occhipinti– Blandine Lamouroux. Delphine Laurent.

Absents : Laure Germain.

- Approbation du conseil municipal du 28 mars 2022 : adopté à l'unanimité.
- Question : Est-ce utile de faire venir la secrétaire de mairie pour les conseils? Autres possibilités : Utilisation d'un dictaphone ( ce qui demande de la discipline pour les prises de paroles) ou/ et notes des participants. Demander à notre secrétaire de venir au moins une fois d'ici juillet 2022.
- Jurés d'assises : Tirage au sort de trois létrasiens sur la liste électorale de la commune Le lundi 9 mai à 10h1/4 à la salle Bruno Charvet au Val d'Oingt. Blandine Lamouroux accepte de le faire.
- Dossier architecte : Délibération pour acter le fait de prendre Mr VIAROUGE comme architecte du projet bar- Poste. Accepté à l'unanimité.  
Demandes de subventions par JF Rivier renouvelées auprès du département ( 47 000€ ) et la DETR ( 280 000€ ). Une subvention à déjà été acceptée par la région d'un montant de 47000 euros.
- CEVIDOREES : Travaux de branchements en cours.
- Syder : Question des recharges pour véhicules électriques. Proposition : Prix d'achat de 11 000€ sur la base d'une petite borne + coût d'entretien. Pour l'instant nous ne souhaitons pas adhérer à cette offre.
- Commission bâtiments le 11-05-2022
- Appartement de la poste : devis de nettoyage demandé à Ent SEMAY. Marche d'escalier en pierre à reprendre ( par un maçon ). Demander à Yves Dumas de condamner la porte d'accès au grenier qui est dangereux.
- Appartement de la bibliothèque : Etat des lieux = problèmes de moisissures malgré la VMC.  
Peut-être lié à une aération insuffisante. Prévoir un coup de peinture. Le problème relatif à la toiture doit être réglé par F. Chuzeville avant une nouvelle location.
- Personnel :  
Pour Yves Dumas, il lui faut une autorisation de conduite de tous engins pour être aux normes. Il passera le CACES Nacelle en juin.
- CCAS : Annulation du vide-greniers car très peu d'inscriptions.  
Repas des Anciens : 56 personnes inscrites actuellement. Discussion du menu avec le cep vert. Vins : Roudon / Viland.

Le spectacle musical « Pierre et le Loup » pour les enfants de l'école aura lieu le 1 juillet.  
Réintégration budget CCAS dans le budget communal ?( possible depuis 2015 pour les communes de moins de 1500 habitants ). Reste une commission fermée. A décider au plus tard le 31-12-2022.

- Conseil municipal enfants : Décoration des boîtes aux lettres placées à la mairie et à l'école. Partage de connaissances avec recherche de personnes ressources. ( pour octobre ). Ramassage des ordures le 14 mai ( avec matinée désherbage ) autour de l'école, aux jeux... C'était bien qu'ils soient là au dépouillement des élections présidentielles.

- Voir bennes verre et journaux du château. Utilisation ?

- SAVA :

Compétence qui va revenir à la communauté de communes d'ici 01/2026.Des réflexions sont en cours pour enclencher ce changement de compétences.

La contribution communale a été divisée par 2 pour 2022. Elle s'élève désormais à 5€ par habitant au lieu de 10€.

Un recours à l'emprunt est à l'étude pour financer les travaux car leur coût augmente actuellement de façon conséquente. Augmentation des taxes

Une réflexion est en cours sur la mise en place d'un diagnostic sur l'assainissement collectif lors de la vente d'un bien immobilier. (comme pour l'ANC).

Une étude est en cours sur une hausse de la PFAC (branchement construction nouvelle) et de la PTB (raccordement construction déjà existante).

La déconstruction de la station d'épuration est en cours mais plus compliquée que prévue car les fondations sont importantes.

- SIEVO : Plus de subventions de l'Agence de l'eau ou de la Région. Les investissements sont à financer sur les fonds propres du syndicat.

Prochain chantier à Létra : Liaison Le Merlier/ Tiers, le château d'eau alimentant une grande partie de Létra. C'est donc une zone stratégique.

SUEZ : Carte chlore en cours d'édition pour vérifier que même les zones en bout d'alimentation en eau soient encore d'un bon niveau sanitaire.

Les mairies et les écoles ont reçu des courriers pour un contrôle renforcé sur la qualité sanitaire de l'eau. Les collectivités peuvent accepter ou non cette proposition.

Le syndicat a demandé à SUEZ de donner une explication claire pour comprendre les factures des usagers.

- Mobilité douce ( com-com ) : Des suggestions ont été faites avec la création de trains légers sur les voies à faible densité.

Un questionnaire mobilité adressé à chaque commune permettra de répertorier les besoins.

L'établissement de lignes de co-voiturage dédiées aux trajets type « domicile-travail » ou « domicile- lycée » ou « domicile – loisirs » permettraient d'irriguer les zones rurales peu pourvues en transports collectifs si on prend soin de relier les

autres communautés de communes : L'Arbresles – Lyon métropole – Villefranche agglomération.

Problème des racks à vélos inexistant – par exemple au Bois d'Oingt –

Didier Chavand suggère de racheter le terrain à droite de la D385 juste avant la sortie de Létra pour faire une aire de co-voiturage.

- Urbanisme : Réunion le 30 mars. Retravail du PLU prévu. Jean-François Rivier a contacté Mr Portal ( qui avait terminé le dernier PLU) dans ce sens. Une rencontre des membres de la commission avec AGMAX a eu lieu pour établir ce qui convenait le mieux pour les façades du bâtiment.
- Rangements dans la halle des sports : Réunion prévue le 4 mai des commissions associations et bâtiments pour une synthèse sur les salles communales.
- Réunion commission bâtiment le 11 mai.
- Ancienne école : Voir le problème de la cave à enlever de la location à cause d'un problème de sécurité. Etudier le bail, le refaire en supprimant la cave et le revoir avec aussi l'utilisation de la cour.
- Places de parking : Cimetière = goudron + tracé ; (Plan général voir le dessin de Laurent Nancy).
- Commission école : Voir pour une réunion : mardi 17 mai à 20h30.
- Panneau pocket : application sur tel ou ordinateurs pour recevoir les informations de sa commune. Coût = 130€ à l'année à la charge de la commune. Inscription sur le site.
- Congés d'été de Yves : à voir.
- Le prochain conseil est prévu le lundi 13 juin à 20h30.
- Clôture du conseil à 22h20.